

Sommaire
Réunion du Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté
Les 10 et 11 juin 2015

Le Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté (CCMEED) a tenu une réunion les 10 et 11 juin à Toronto. Voici les points saillants de la réunion :

Le 10 juin 2015

- Joe Trovato, président du Conseil consultatif ministériel de l'éducation de l'enfance en difficulté (CCMEED), accueille les membres du Conseil et leur rappelle les règles relatives aux *conflits d'intérêts* et l'obligation de signaler tout conflit d'intérêts potentiel lors de chaque réunion.
- Barry Finlay, directeur de la Direction des politiques et des programmes de l'éducation de l'enfance en difficulté (DPPEED), fait le point sur les questions suivantes :
 - Lors de la dernière réunion, la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française (DPPELF) présente au CCMEED une mise à jour sur le document *Inclure les élèves ayant des besoins particuliers dans le programme de français langue seconde : Guide à l'intention des écoles de l'Ontario*. Barry remercie le CCMEED de ses commentaires, et la DPPELF apportera des modifications au document en collaboration avec la DPPEED.
 - La collaboration interministérielle entre les ministères se poursuit, notamment les travaux effectués concernant la Stratégie pour les services en matière de besoins particuliers et la Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances.
 - Le nombre d'élèves qui bénéficient des programmes et des services ayant trait à l'éducation de l'enfance en difficulté continue d'augmenter malgré une baisse des effectifs totaux.
 - Le Ministère procède à la transformation des programmes des établissements de soins, de traitement, de services de garde et de services correctionnels (STGC). En 2015-2016, le ministère a approuvé neuf nouveaux programmes d'enseignement et de traitement améliorés (ETA) et huit nouveaux programmes communautaires de justice pour la jeunesse (PCJJ).
 - La Subvention pour l'éducation de l'enfance en difficulté devrait se chiffrer à quelque 2,72 milliards de dollars en 2015-2016, soit une augmentation de presque 1,1 milliard de dollars ou de près de 68 pour cent depuis 2002-2003.
 - Au cours de l'année scolaire 2015-2016, le Ministère continuera à travailler avec les intervenants sur l'évolution de l'Allocation au titre du volet Besoins élevés (VBE), qui reflétera mieux les différences entre les conseils scolaires de district quant aux élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation et à la capacité des conseils à répondre aux besoins de ces élèves.
- La ministre Sandals remercie les membres du CCMEED de leurs précieux conseils concernant la révision des définitions des termes élève surdoué(e), besoins d'ordre intellectuel ou comportemental. Elle accueille également les nouveaux membres et remercie Marion MacDonald d'avoir accepté le poste de vice-présidente et Barry Finlay, qui prendra sa retraite, pour ses années de service. La ministre formule également des commentaires sur la réussite du congrès des CCED et remercie le CCMEED de sa contribution à la planification de l'événement et de sa participation.

- La ministre de l'Éducation souligne que dans la planification de ses priorités pour la prochaine année, le CCMEED doit tenir compte de la vision renouvelée de l'Ontario et de ses quatre objectifs qui sont les suivants :
 - Atteindre l'excellence
 - Assurer l'équité
 - Promouvoir le bien-être
 - Rehausser la confiance du public

- Les membres du CCMEED ont reçu une mise à jour sur l'élaboration d'un curriculum provincial parallèle. Le curriculum provincial parallèle mettra l'accent sur des directives et des ressources pour faciliter la prestation des programmes des conseils scolaires de district :
 - en déterminant les composantes fondées sur des données probantes des programmes efficaces, notamment les principaux domaines d'apprentissage et les stratégies efficaces de perfectionnement des compétences pour soutenir les progrès futurs;
 - en établissant des catégories de programmes provinciaux et des domaines généraux relatifs aux attentes en matière d'apprentissage.

- La D^e Kathy Short et les membres de l'Équipe d'appui en santé mentale pour les écoles présentent aux membres du CCMEED une mise à jour sur la Stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances et les travaux qu'ils ont effectués de 2011 à 2014 (phase de préparation) qui portaient sur trois domaines prioritaires :
 - Mettre en place les conditions organisationnelles, comme l'infrastructure, les protocoles et la clarification des rôles, propices à l'épanouissement de la santé mentale en milieu scolaire;
 - Améliorer la capacité du personnel à promouvoir la santé mentale des élèves;
 - Choisir, mettre en œuvre et surveiller des programmes de promotion et de prévention de la santé mentale fondés sur des données probantes.

- Pour la période 2014-2017, la stratégie de l'Équipe d'appui en santé mentale pour les écoles sera élargie pour se concentrer sur les éléments suivants :
 - Les populations particulières qui pourraient nécessiter des approches uniques (p. ex. la santé mentale des Autochtones, la santé mentale durant la petite enfance);
 - Les efforts de coordination du système intersectoriel à l'appui des initiatives multiministérielles liées à la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances (SMLD).

- Les membres du CCMEED obtiennent un aperçu sur l'élaboration de trois modules destinés au personnel enseignant pour appuyer le guide du personnel scolaire *Vers un juste équilibre*. Ces trois modules portent sur les problèmes suivants : les problèmes d'anxiété, les problèmes d'attention et d'hyperactivité/impulsivité et les problèmes d'humeur. Les membres indiquent qu'ils souhaitent consulter les modules une fois qu'ils auront été mis au point.

- La D^e Short rappelle également aux membres le document *Leading Mentally Healthy Schools* destiné aux administrateurs et administratrices scolaires qui peut être consulté à l'adresse suivante :

<http://www.safeacceptingschools.ca/fr/ressources/leading-mentally-healthy-schools>

- Des membres du personnel du Ministère donnent aux membres du CCMEED un aperçu du congrès des CCED ainsi que de la rétroaction et de l'apprentissage importants que la DPPEED a expérimentés. On sollicite les commentaires et les réactions des membres sur

le congrès. Des informations complémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous :

<http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/speced/seac/index.html>

- Tous les rapports de collaboration communautaire ont été communiqués au personnel du ministère et aux membres du conseil.

Le 11 juin 2015

- Les membres du CCMEED ont assisté à des présentations sur plusieurs initiatives en cours du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse (MSEJ), du ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) et du ministère des Services sociaux et communautaires (MSSC). La Mise à jour sur l'éducation de l'enfance en difficulté fait désormais le point sur chaque ministère.
- Les membres du CCMEED reçoivent une mise à jour sur le travail effectué par le ministère de l'Éducation concernant l'apprentissage par l'expérience. Les membres sont invités à fournir une rétroaction sur les types de mesures de soutien, les modifications et (ou) les adaptations qui seraient nécessaires pour appuyer les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'éducation :
 - Préparation pour le placement professionnel
 - Au cours du placement professionnel
- Les membres du CCMEED passent en revue leurs domaines ciblés pour 2014-2015, qui étaient la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein, le dépistage précoce et l'éducation de l'enfance en difficulté : les anomalies en éducation de l'enfance en difficulté, les lignes directrices et les interventions. Les nouvelles étapes ont été définies afin de mettre au point le travail de ces trois groupes.
- Les membres ont obtenu un aperçu de l'Unité de la sécurité dans les écoles du ministère de l'Éducation des données sur les suspensions. Les données sur les élèves ayant des anomalies de comportement ne sont déclarées que dans le cas des élèves qui ont été identifiés comme étant en difficulté dans le cadre du processus du Comité d'identification, de placement et de révision (CIPR) et disposent d'un plan d'enseignement individualisé. L'Unité de la sécurité dans les écoles travaille en collaboration avec les conseils scolaires pour créer une capacité analytique dans le domaine de l'utilisation des données sur les suspensions et les expulsions à des fins de planification.
- Le CCMEED s'est livré à un exercice d'établissement des priorités pour l'année à venir et mettra sur pied deux nouveaux groupes de travail :
 - Rendement et bien-être des élèves
 - Éducation autochtone
- Une fois terminé, le procès-verbal sera versé dans le répertoire en ligne du CCMEED et accessible à tous les membres. Les procès-verbaux des réunions précédentes et les rapports annuels du CCMEED peuvent être consultés à l'adresse <http://www.macse-on.ca>.
- La prochaine réunion du CCMEED aura lieu le 7 octobre 2015.
- On rappelle aux membres que tous les documents de la réunion de juin 2015 sont confidentiels, sauf indication contraire.